

**Direction du Développement durable et de la Proximité
Service de l'Urbanisme**

Affaire suivie par : **Julien MONOT / SERVICE DE L'URBANISME**

DIVISION DE PROPRIETE
Dossier n° : DIV 2023 002 Accordée le : 16/05/2023

Arrêté municipal n°23/084/DBA du 16 mai 2023

Autorisant la division en donation-partage de la propriété foncière constituée du lot N°26, en 2 lots numérotés 67 et 68, section COUVELEE, commune de Dumbéa

Le Maire de la Commune de Dumbéa ;

VU la loi organique modifiée n°99-209 du 19 mars 1999, relative à la Nouvelle-Calédonie ;

VU le Code des Communes de la Nouvelle-Calédonie ;

VU le Code des Impôts ;

VU la loi modifiée n°99-210 du 19 mars 1999, relative à la Nouvelle-Calédonie ;

VU la délibération n°12/CP du 18 mars 2015 relative à la partie réglementaire du code de l'urbanisme de la Nouvelle-Calédonie ;

VU la délibération n° 28-2006/APS du 27 juillet 2006 portant réglementation des lotissements et des divisions dans la Province Sud ;

VU la délibération n°29-2006/APS du 27 juillet 2006 relative aux règles de constructibilité en zones inondables dans la Province Sud ;

VU la délibération n° 105 du 09 août 1968 réglementant le régime et la lutte contre la pollution des eaux en Nouvelle-Calédonie ;

VU la délibération n°52-2012/APS du 18 décembre 2012, approuvant la révision du Plan d'Urbanisme Directeur de la Commune de Dumbéa ;

VU la délibération n°2012/436 du 16 novembre 2012 approuvant le projet de Plan d'Urbanisme Directeur de la commune de Dumbéa ;

VU la délibération n°2020/248 du 03 juillet 2020 relative à la délégation de pouvoir du Conseil Municipal au bénéfice du Maire ;

VU l'avis de la Calédonienne des Eaux, référencé TEC/BE/DS/21/23 en date du 10 février 2023 ;

VU l'avis réputé favorable d'ENERCAL dans les délais impartis ;

VU le certificat de dépôt du Service Topographique et Foncier de la Direction de l'Aménagement de l'Équipement et des Moyens de la Province Sud, référencé n° 23288-2023/3-REP/DAEM en date du 13 mars 2023 ;

VU la demande de division de terrain dans le cadre d'une donation-partage présentée par :

Le Cabinet de géomètre experts THEOME

Déposée le : 31 janvier 2023

Complétée le : 07 février 2023

Pour un terrain appartenant : Monsieur QUINTARD